

# RUBAN BLEU 2011

Dans le but d'encourager la participation aux manifestations de notre région le COMITE SPORTIF LYONNAIS a institué le RUBAN BLEU des Cyclotouristes Lyonnais.

Le RUBAN BLEU est ouvert à tous les Cyclotouristes inscrits à une société du Département du RHONE.(+ CT. DOMBES), quelque soit la FEDERATION.

Le RUBAN BLEU comporte 3 Catégories afin de répondre à toutes les tendances du Cyclotourisme moderne.

- \*\*\* RANDONNEUR
- \*\*\* SUPER RANDONNEUR
- \*\*\* SPORTIF
- \*\*\* RANDONNEES PERMANENTES
- \*\*\* COMBINE

## 1 - CATEGORIE RANDONNEUR

Cette catégorie porte sur les organisations de la demi-journée inscrites dans le tableau annexe  
Le classement s'effectuera en fonction du **nombre de participations** puis par addition du kilométrage réalisé  
100 km maxi seront comptabilisés par épreuve et 100 km pour la Randonnée permanente  
**Un MINIMUM de 3 Participations est exigé.**

## 2 - CATEGORIE SUPER RANDONNEUR

Cette Catégorie portera sur les épreuves plus exigeantes de la Journée complète ou de 2 Jours.  
Le classement s'effectuera également par addition du kilométrage.

**Un MINIMUM de 3 Participations est exigé et 300 KMS.**

Ces 2 Catégories font donc abstraction de tout classement en Temps.

## 3 - CATEGORIE SPORTIF

Cette catégorie portera sur les organisations sportives indiquées sur le tableau annexe.

Donc 6 EPREUVES pour cette année 2011

Toutefois seuls les 5 **Meilleurs Résultats** seront comptabilisés pour ceux qui auront participé à plus de 5 Epreuves.

Le Classement s'effectuera en fonction de l'ordre d'arrivée de chaque épreuve en ne tenant compte que des Cyclos du RHONE (et du CT DOMBES).

Pour les 3 EPREUVES à 150 points : 150 pts au 1er puis 148 - 146 - 144 ..... puis 100 - 99 - 98 ..... 25 Points au dernier

Pour les EPREUVES à 100 points : 100 pts au 1er puis 99 - 98 - 97 ..... 15 Points au dernier

Le 1<sup>er</sup> (du RHONE) se verra donc attribuer 150 Points ou 100 Points suivant la catégorie de l'épreuve

Pour les épreuves ayant plus de 100 participants, à partir de la 50<sup>ème</sup> place, 1 point d'écart

toutes les 2, 3 ou 4 places suivant le nombre d'arrivants jusqu'au dernier = 15 points

Pour les épreuves ayant moins de 50 arrivants, à partir de la 10<sup>ème</sup> place, 2 points d'écart par place

**Un MINIMUM de 3 Participations est exigé.** (ou 2 Sportives associées à 1 Participation des autres catégories ou 1 Sortive associée avec 2 Participations des autres catégories)

Bonification de 50 points ou 25 points en cas de participations à 4, 3, 2 ou 1 épreuves des autres catégories

Le Classement final sur 5 épreuves se fera donc sur **650** points maximum. (+ 50 Pts de boni)

## 4 - RANDONNEE PERMANENTE

**Nouvelle catégorie.** Dans le but d'encourager la participation aux Randonnées Permanentes, cette catégorie portera sur l'ensemble des Randonnées du Lyonnais (**18** voir liste)

Le classement s'effectuera par addition du kilométrage réalisé

**Mais avec 1 seule participation prise en compte par RANDONNEE**

## 5 - COMBINE

Afin d'encourager la polyvalence un Trophée Spécial " COMBINE " sera remis au CYCLO le mieux classé sur l'ensemble des 3<sup>ème</sup> Catégories.

Classement établi à l'indice de performance : Somme des pourcentages des points réalisés dans chaque catégorie par rapport au score parfait.

Le classement de chaque Catégorie tiendra compte des tranches d'âge soit :

HOMME et DAME      Moins de 30 ANS - 30 à 50 ANS - Plus de 50 ANS      à la date du 1er Juillet 2010

Toutefois les Catégories d'âge pourront être modulées en fonction des Résultats.

En souvenir de notre ancien PRESIDENT André ARNAUD disparu en 1991.

## Un CHALLENGE " ANDRE ARNAUD "

sera désormais mis en compétition.

Il sera attribué au CLUB le mieux classé sur l'ensemble des 3 CATEGORIES.

Somme des 3 pourcentages des points réalisés dans chaque Catégorie par l'ensemble des Classés d'un même CLUB par rapport au score parfait de chaque catégorie.

**LAUREAT 1992 à 2001 - 2003 à 2005 - 2007: A.S.P.T.T.**

**2002 - 2006 - 2008 - 2009 - 2010: C.TEAM 69**

Les Organisateurs auront l'obligence de faire parvenir au COMITE et cela au plus tôt, la **liste d'arrivée des participants** et le versement d'une **SOMME de 0,17 Euros** par participant pour l'achat des récompenses qui seront remises aux lauréats des différentes catégories lors d'une réception en fin d'année.

**COMITE**

**LE RUBAN BLEU CYCLO LYONNAIS**

**Siège LE CYCLOTOURISTE**

**19 rue du BOEUF - 69005 LYON**

**Le Secrétaire : Daniel RAVET**

[iravet@club-internet.fr](mailto:iravet@club-internet.fr)